

Rectorat de Lyon

 DEC4

 94 rue Hénon

 69244 LYON CEDEX 04

 Tél. : 04 72 80 64 64

 Mail. : dec4@ac-lyon.fr

MONSIEUR LAZERGES Victor Daniel

 Elliottt

 RESIDENCE LES HAMEAUX DES

 PRES

 55 IMPASSE DES PAQUERETTES

 01170 GEX



Application mobile : CycladesVerif

Nom de famille : LAZERGES

 Prénom(s) : Victor Daniel Elliottt

 Né le : 10/05/2006

 A : MORGES VAUD (SUISSE)

 INE : 110449914AK

 Etablissement : 0010072Y LYCEE INTERNATIONAL - FERNEY-VOLTAIRE(0010072Y)

 Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS

 Catégorie : SCOLAIRE

 Section européenne - Anglais (DNL - Mathématiques)

Jury : BCG1

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
Français écrit	A10 2023	5.00	25.00
Français oral	A10 2023	13.00	65.00
Philosophie	8.00	10.00	80.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	18.00	180.00
Mathématiques	16.00	14.00	224.00
Physique-Chimie	16.00	12.00	192.00
Totaux	60.0		766.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	11.20 (A10 2023)	33.60	3.00	15.80	47.40
Enseignement moral et civique	1.00	16.50 (A10 2023)	16.50	1.00	19.60	19.60
Langue vivante A (Anglais)	3.00	14.40 (A10 2023)	43.20	3.00	13.80	41.40
Langue vivante B (Allemand)	3.00	16.00 (A10 2023)	48.00	3.00	14.20	42.60
Enseignement scientifique	3.00	16.30 (A10 2023)	48.90	3.00	13.00	39.00
Education physique et sportive				6.00	18.00	108.00
Numérique et sciences informatiques	8.00	12.70 (A10 2023)	101.60			
Total de coefficients : 40.0			Total de points : 589.80			

Evaluation(s) spécifique(s) hors BFI et sect. binationales	Note
Evaluation spécifique section de langue (Anglais)	11.80
Moyenne de cycle de la langue de la section de langue	14.10

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	766.00
Contrôle continu	40.0	589.80
Totaux	100.0	1355.80
MOYENNE FINALE	13.56	

Décision du jury :



Admis Mention Assez Bien

Section européenne (Anglais)

A Lyon, le 05 juillet 2024

 Le recteur de la région académique

 Auvergne-Rhône Alpes,

 recteur de l'académie de Lyon,

 chancelier des universités

 Olivier DUGRIP

RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.